

Minergie

Ce produit est destiné aux clients (ménages ou petites entreprises consommant jusqu'à 12'000 kWh par an) disposant d'un point de fourniture sur le réseau basse tension (0,4 kV) et auxquels s'applique la tarification double. Il convient aux propriétaires ou aux locataires qui habitent un bâtiment certifié selon les normes MINERGIE® ou MINERGIE-P®.

Valable dès le 1^{er} janvier 2017

	CHF/an	ct./kWh		ct./kWh		ct./kWh	
		Energy Blue		Energy Green		Energy Grey	
		Haut tarif (7-21h)	Bas Tarif (21-7h)	Haut tarif (7-21h)	Bas Tarif (21-7h)	Haut tarif (7-21h)	Bas Tarif (21-7h)
Prix de base							
Energie							
Prix de l'énergie		11.00	6.50	13.50	9.00	10.00	5.50
Utilisation du réseau¹							
Prix de l'utilisation du réseau BT DT	117.00	10.90	6.00	10.90	6.00	10.90	6.00
Supplément Swissgrid ²		0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Redevances et taxes¹							
Redevances communales ³		1.32	1.32	1.32	1.32	1.32	1.32
Taxes d'encouragement ⁴		1.40	1.40	1.40	1.40	1.40	1.40
Taxes fédérales des eaux et des poissons ⁵		0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Total sans TVA	117.00	25.12	15.72	27.62	18.22	24.12	14.72
Total avec TVA (8%)	126.36	27.13	16.98	29.83	19.68	26.05	15.90

¹ Ces éléments sont repris des Produits d'utilisation du réseau. Les conditions détaillées des fiches réseau font foi.

² Le supplément sur les coûts de transports du réseau à haute tension tient compte des coûts des systèmes de régulation sur les réseaux haute tension gérés par Swissgrid.

³ Les redevances communales sont dues pour chaque point de fourniture (le prélèvement dépend de la commune concernée).

⁴ Les taxes d'encouragement aux nouvelles énergies renouvelables (rétribution à prix coutant/financement des surcoûts) sont fixées chaque année par l'OFEN.

⁵ La redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons (introduite par le Conseil fédéral à partir du 1^{er} janvier 2012) est fixée chaque année par l'OFEN.

Dispositions complémentaires

- Conditions générales (CG) de la Société des Forces Electriques de La Goule SA
- Conditions générales pour la fourniture d'énergie électrique de la Société des Forces Electriques de La Goule SA (CGF La Goule)
- Prescriptions d'entreprise (PDIE BE/JU/SO/CFF)

La Société des Forces Electriques de La Goule SA peut fixer unilatéralement ses prix conformément aux dispositions légales et aux directives en matière de régulation. **Les ajustements de prix ne requièrent pas la résiliation du contrat.**